

Mention d'information RGPD

Service en ligne déclaration d'accident du travail (SEL DAT)

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel dont la finalité est la réception et l'enregistrement des informations utiles au traitement des déclarations d'accidents de travail

Le traitement a pour objectif :

- D'assurer la gestion de la relation avec les bénéficiaires de la législation accidents du travail et maladies professionnelles, par téléservices,
- D'assurer la tarification du risque accidents du travail et maladies professionnelles et le versement des prestations dues en cas d'accident du travail,
- De contribuer à la sécurité du versement des prestations et à la prévention et à la lutte contre les fautes, abus et fraudes ainsi qu'à la gestion et au suivi des recours gracieux et des actions contentieuses,
- De produire des statistiques à partir des données relatives aux accidents du travail préalablement anonymisées, dans un but de pilotage et de mise en œuvre des politiques de gestion du risque et de prévention, d'analyse des prestations versées et des soins pris en charge, d'évaluation de la qualité du service rendu aux usagers, de contrôle et de prévention.

Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la Mutualité Sociale Agricole est soumise

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

- NIR
- Données d'identification
- Vie professionnelle
- Données de santé

Les données personnelles sont collectées de manière indirecte et sont conservées pendant 36 mois à compter de la date de leur enregistrement dans le système d'information de la caisse de mutualité sociale agricole.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé :

- aux agents des caisses de MSA en charge du service des prestations en espèces de l'assurance maladie et du service de la santé sécurité au travail (SST)
- au personnel d'iMSA
- à la DIRECCTE
- au CAAA

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation aux données qui vous concernent. Compte tenu du motif d'obligation légale que revêt ce traitement, le droit d'opposition ne s'applique pas. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la caisse de Mutualité Sociale Agricole ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07.](#)